



**Communiqué de presse
Paris, le 31 mai 2023**

Négociations commerciales : il faut préserver le secteur des vins et spiritueux d'une course à la déflation

Au moment où le Gouvernement appelle à la réouverture des négociations commerciales, les entreprises des vins, des vins d'apéritif et des spiritueux, appellent leurs partenaires commerciaux à la raison. Une déflation généralisée sur les prix n'est pas envisageable, alors que les négociations de 2022 et de 2023 n'ont pas permis de répercuter les hausses de coûts de production subies par le secteur.

En 2022, de nombreuses entreprises du secteur ont fait le choix de ne pas répercuter les hausses de leurs coûts de production, ce qui a expliqué la moindre hausse des prix des vins et des spiritueux dans les rayons des supermarchés, en deçà de la moyenne observée dans l'alimentaire (+14,9% à fin avril 2023).

Les négociations commerciales conclues au 1^{er} mars 2023 n'ont pas permis de compenser les hausses des prix de revient du secteur, obligeant les entreprises du secteur des vins, des vins d'apéritif et des spiritueux, à diminuer leurs marges.

Ces hausses des coûts de production sont liées essentiellement à l'inflation des salaires, de l'énergie, des matières sèches (bouteilles, carton, papier, ...) et de certaines matières agricoles (éthanol, sucre), dont les prix demeurent à leur plus haut niveau historique, avec dans certains cas, de nouvelles hausses intervenues en 2023. C'est par exemple le cas du verre, avec des hausses annoncées de 20% à 40%, dans un contexte de pénurie de bouteilles qui prive les entreprises de toute capacité de négociation commerciale.

En conséquence, les entreprises du secteur ont dû faire face à une détérioration inédite de leurs résultats et de leur trésorerie et même, emprunter à court terme pour assurer la production. Elles sont donc très loin de se trouver dans une situation leur permettant de rouvrir des négociations tarifaires à la baisse. Elles appellent en conséquence leurs clients à prendre en considération la situation dégradée de leur secteur d'activité.

Une nouvelle détérioration des marges de nos entreprises constituerait une menace pour leur pérennité et pour les investissements et les emplois qu'elles génèrent.

ANNEXE - HAUSSE DES COÛTS DES MATIERES PREMIERES

Poste	Année 2022	Début 2023
Verre	Entre + 40% et + 60%	+20 à +40%
Bois	De l'ordre de +30%	Stable
Carton	Entre +20% et +40%	Stable
Sucre	Entre + 40% et + 100%	+20% à +30%
Alcool	Entre +50% et +120%	+20% à +30%
Gaz	Entre +50% et +100%	+ 5% à + 30%
Electricité	Entre +100% et +300% Pour les opérateurs concernés	Entre + 100% à + 200% Pour les opérateurs concernés
Transport	Entre +10% et +20%	Jusqu'à + 15%

Source : FFS

A propos de la Fédération Française des Spiritueux (FFS)

Créée en 1996, la FFS est une organisation professionnelle qui représente les producteurs et les distributeurs français de boissons spiritueuses. Elle regroupe près de 250 entreprises (des PME aux groupes à vocation internationale) soutenant 100 000 emplois dans toutes les régions de France métropole et territoires d'outremer. 90% des entreprises sont issues de PME-TPE. On dénombre 44 catégories de spiritueux (absinthe, anisé, Armagnac, Calvados, Cognac, eau-de-vie de fruit, genièvre, gentiane, liqueur et crème de fruit, rhum, vodka, whisky...) et 51 indications géographiques. Un fabuleux patrimoine qui attire chaque année près de 2 millions de visiteurs dans les sites de production.

A propos de la Fédération Française des Vins d'Apéritif (FFVA)

Avec plus de 50 années d'existence, la Fédération Française des Vins d'Apéritif (FFVA) est une Fédération de producteurs et de distributeurs de vins d'apéritif. Elle rassemble trois familles de boissons apéritives à base de vin : vins aromatisés, vins mousseux et vins de liqueur. La FFVA est membre du Comité Européen des Entreprises Vins.

A propos de l'Union des Maisons & Marques de Vin (UMVIN)

L'Union des Maisons & Marques de Vin (UMVIN) est la fédération nationale des maisons de négoce en vins. Elle regroupe quinze syndicats régionaux couvrant toutes les régions viticoles et toutes les catégories de vins. L'UMVIN rassemble environ 700 maisons de négoce en vin. Ces entreprises commercialisent environ 75% des volumes commercialisés en France et plus de 80% des volumes commercialisés à l'exportation. L'UMVIN est membre du Comité Européen des Entreprises Vins.

Contact presse :

VFCRP

Valérie Langlois – vlanglois@vfcrp.fr - 06 61 61 80 75